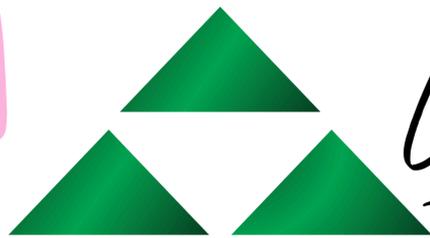


Honoraires applicables
au 1.01.2025



Le Rosenberg
Immobilier

03 89 69 20 01

contact@rosenbergimmobilier.fr

Vente

Location

prix de vente	honoraires maximum TTC*
maison / appartement / immeuble / local commercial	
jusqu'à 99.999 €	6.000 €
de 100.000€ à 200.000 €	6%
supérieur à 200.001€	5%
terrain / garage / parking	
jusqu'à 99.999€	10%
supérieur à 100.000 €	7% avec minimum de 10.000 €

Honoraires maximum TTC * à la charge du bailleur **
Entremise négociation : 100 € offert (si mandat exclusif ou semi-exclusif)
Visites, constitution de dossiers et rédaction du bail : 60% d'un loyer ***
Etat des lieux : 3€/m ²

Honoraires maximum TTC à la charge du locataire **
Visites, constitution de dossiers et rédaction du bail : 60% d'un loyer ***
Etat des lieux : 3€/m ²

*TVA au taux en vigueur de 20% incluse

** le montant TTC à la charge du locataire ne
peux excéder celui imputé au bailleurs et
demeure inférieur ou égal au plafond fixé par
voie règlementaire

*** plafonnée à 8€/m²

Mandat de vente :
honoraires à la charge du vendeur, sauf
demande expresse contraire du vendeur

Mandat de recherche :
honoraires à la charge de l'acquéreur

Avis de
valeur

Avis de valeur écrit :
180 € TTC* par bien
Déduit des honoraires si
l'agence vend le bien.